



MM/SM/PR
SG/21-40

Montreuil, le 3 mai 2021

Monsieur Jean-Bernard LEVY
Président d'EDF
22-30, avenue de Wagram
75382 PARIS Cedex 08

Monsieur le Président,

Souhaitant cocher dans l'agenda de votre projet de démantèlement d'EDF la case « fédérations syndicales représentatives : fait ! », une série de bilatérales s'achève pour illustrer votre soi-disant dialogue social et à nouveau expliquer le bien-fondé du désormais fantôme « Hercule » pourtant loin d'être mort.

Vous terminez cet exercice en nous adressant un courrier daté du 28 avril pour tenter « de diviser pour mieux régner » et pour insuffler au cas où, aux syndicalistes qui n'auraient pas totalement compris, les derniers arguments ventant les bienfaits d'une telle transformation.

Vous revendiquez votre paternité du projet Hercule de scission/éclatement d'EDF et nous ne vous la contesterons jamais. Au contraire, nous saurons reconnaître votre responsabilité entière de l'échec cataclysmique que vous bâtissez. Cependant, votre posture de pur conseiller financier d'une entreprise privée est un affront à ce qui a construit EDF depuis 75 ans, c'est-à-dire ses missions de service public portées par ses métiers : chercheurs, ingénieurs, mainteneurs, exploitants, transporteurs et distributeurs, ainsi que tous les agents en proximité et au contact des usagers. Pour chacun d'entre eux, le sens de leur travail s'est concrétisé chaque jour dans la réponse aux besoins et assistance des citoyens avec cette grande idée : un modèle public intégré et solidaire à travers la péréquation tarifaire et l'égalité de traitement quel que soit le mode de consommation, le lieu d'habitation ou les difficultés rencontrées.

Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on vient. Toutes les fois où les agents vous l'ont rappelé en évoquant les fondements de l'entreprise et les arguments de son fondateur, le ministre communiste Marcel Paul, vous avez au mieux balayé le sujet, au pire vous les avez qualifiés de passéistes. Et c'est peut-être là votre première maladresse pour chercher l'adhésion des salariés. Vous semblez même être le seul président à en faire abstraction lors de l'anniversaire de notre fleuron. Pourtant, le courage de Marcel Paul à affronter une situation d'après-guerre, nous l'attendions de votre part pour engager le pays dans une véritable transition énergétique accessible à tous. Pour cela, il fallait convaincre vos supérieurs de faire évoluer le cadre réglementaire plutôt que de s'y conformer. Avez-vous réellement compris les enjeux ?

Un bon projet s'établit toujours des suites d'un bilan issu de réelles analyses intègres et objectives répondant, en l'espèce, aux besoins des usagers et non pas sur des intérêts biaisés par la volonté des banques d'affaires. Or, force est de constater que ce réel bilan est refusé par vous, le gouvernement et la Commission européenne. Le seul point qui vous intéresse, et justifierait au final une privatisation de l'électron, c'est la dette de l'entreprise que les agences de notation considèrent comme intenable. Et c'est bien là que commencent le mensonge et la mauvaise histoire se basant sur un mauvais épilogue.

Votre obsession à ne pas regarder l'Histoire – si vous la surmontiez - pourrait cependant vous rassurer sur ce que l'entreprise a déjà traversé. Mais non, être un bon élève au service de la finance d'aujourd'hui, que l'on parle d'un produit quelconque ou d'électricité – pourtant bien de première nécessité-, c'est votre mission. En revanche, personne n'oubliera les dividendes versés au détriment du renouvellement du parc et les désastreuses aventures à l'international depuis que l'entreprise est devenue société anonyme.

Vous vantez une maison-mère EDF SA « Bleu » 100 % publique et nationalisée. La FNME-CGT vous demande combien de temps durera ce que vous appelez la « nationalisation » ?

Les mots ont un sens et vous les manipulez toujours dans la droite lignée jupitérienne. Ne confondez-vous pas ceci avec une recapitalisation ? Cette question n'est pas anodine. En effet, il n'est prévu aucunement de modifier le statut juridique d'EDF SA (loi de 2004). Ceci laissant le champ libre à une réouverture du capital à 30% dès que l'occasion se présentera.

La FNME-CGT voit dans cette partie non dite, parce que non immédiate de votre projet, une conséquence des fameux « deals » - bien trop cachés pour être honnêtes - avec la Commission européenne qui conduiraient dans un second temps à une réouverture du capital. D'autant que 2025, année de libéralisation totale du secteur, marquée par la fin des TRVE fixée par la directive UE 2019/944, collerait parfaitement avec votre calendrier. Nous ne sommes pas dupes de vos manœuvres et de celles du gouvernement : les difficultés structurelles de l'entreprise seraient alors derrière nous, offrant un juteux revenu d'une telle opération. Cela ferait de l'Etat et des futurs actionnaires privés, les meilleurs des spéculateurs !

L'avenir de la filière nucléaire nous interroge tout autant sur le réel rôle de l'Etat. Tous les futurs programmes sont bâtis autour de la participation de capitaux privés ce qui laisse entendre une implication moindre de la puissance publique que celle qu'elle a eue dans la belle réussite des programmes des années 1970-2000 alors que vous tentez de faire croire à une mise à l'abri du nucléaire dans un périmètre 100% public. C'est vrai aussi à travers une ingénierie qui bascule dans une filialisation avec un statut des IEG pointé du doigt pour son « coût », détournant les vraies difficultés de la filière et de ses salariés.

Côté hydraulique, cette pseudo-nationalisation d'EDF SA viserait un contrat de quasi-régie dont pourrait bénéficier la future société EDF Hydro « Azur ». Il est en effet important de préciser pour la compréhension du plus grand nombre que dans le cas d'un contrat de quasi-régie, l'Etat doit exercer un contrôle analogue à celui qu'il exerce sur ses propres services et que l'entité adjudicatrice doit réaliser plus de 80% de son activité dans le cadre des tâches qui lui sont confiées. En outre, l'entité adjudicatrice ne doit pas comporter de participation directe de capitaux privés.

Jamais, vous n'êtes entré dans le détail de ces explications en abordant les questions de la propriété collective et de sa gouvernance. Jamais, vous n'avez expliqué comment une rémunération toujours attachée à un marché pouvait être compatible avec ce montage et mettre fin aux appétits de la sacro-sainte concurrence. Jamais, vous n'avez expliqué aux territoires comment la gestion de l'eau et de ses multi-usages seraient -en cas de tensions- prioritaires à l'appel des sirènes représentées par les prix de marchés. Comme jamais, vous n'avez assuré la pérennité d'une telle structure 100% Etat, de manière directe ou indirecte, en expliquant les effets sur le maintien du principe de quasi-régie qui ne fait que déroger à la mise en concurrence des concessions.

Ce sont des questions essentielles pour l'avenir du secteur et de la transition énergétique qui intéressent salariés et citoyens.

En outre, et c'est peut-être le signal faible le plus alarmant, la question des autres opérateurs historiques, SHEM et CNR, n'est pas soulevée, précipitant le premier dans une mise en concurrence immédiate de ses concessions arrivées toutes à échéance et plaçant le second dans un avenir de long terme incertain.

Une vraie volonté à ne pas mettre les sujets de société sur la table ! C'est pourquoi, nous qualifions de quasi-solution votre proposition permettant une reprivatisation « facile » dans quelque temps, car ne mettant pas fin définitivement aux renouvellements des contrats de concessions.

Ce dont en revanche nous sommes certains, c'est la séparation des moyens de production pilotables qui ont pourtant la nécessité d'être complémentaires.

L'hydraulique garantit aujourd'hui un service « gratuit », terme sans doute inconcevable pour vous, à travers la juste régulation de l'alimentation en eau de la source froide du nucléaire de rivière. Et ces services deviennent essentiels en ces temps de changements climatiques.

Hydraulique et nucléaire sont aussi capables de modulations de charge différentes et complémentaires pour coller aux exigences d'un marché ayant rendu les cycles de fonctionnement beaucoup plus contraignants pour les outils et les salariés d'exploitation.

Dans le même temps, vous vantez cette nécessité d'ouvrir le capital à 30 % de la société EDF « Vert » détenant EDF Energies renouvelables « votre grand champion de la transition énergétique ! » dont le périmètre de jeu est plutôt la planète entière, les réseaux de distribution (ENEDIS, SEI, et les ELDs), la branche Commerce (Direction Commerce & Dalkia), et les services et nombreuses filiales modèle start-up. Tout ce beau monde chassant les régulations et subventions des puissances publiques. Mais l'actionnariat privé ira-t-il jusqu'à préférer la « vert-uosité » des nécessaires enjeux énergétiques aux exponentiels dividendes ?

Comment répondrez-vous aux collectivités ou aux Français qui verront la part publique dans cette société passer fatalement au-dessous de 70% ? Deux leviers étant probables : le premier étant l'impossibilité pour l'Etat à participer aux investissements colossaux à l'international (comment le justifierait-il ?) diluant fatalement sa participation, et le second pourrait être la conséquence d'une ouverture déjà programmée du capital de la maison-mère EDF SA à 70% abaissant immédiatement la part de l'Etat en dessous du seuil des 50%. La fin de l'histoire est à copier sur ce qu'il s'est passé à Gaz de France.

C'est aussi le « bon moment » pour se jeter dans une plus forte libéralisation ! Le programme Linky est terminé et Enedis devient une belle fiancée tout comme l'EPIC EDF l'était en 2004 après avoir construit son parc nucléaire.

Votre volonté expansionniste - alors que nous avons de réelles difficultés en France, preuve en est par les 12 millions de citoyens en situation de précarité énergétique - montre bien les limites du modèle dans lequel vous prenez la responsabilité d'envoyer EDF. Il nous jette brutalement dans le néo libéralisme. Il aiguise les dents de la concurrence, prête à demander la fin des fragiles délégations et missions de service public dont nous bénéficions. Tout ceci par simple réciprocité à aller sur leur terrain de jeu en dehors de nos frontières. La Commission l'a bien compris et en use. Alors qu'un modèle de coopération assis sur une vision industrielle révélerait d'une tout autre facette compatible avec notre histoire.

Ces perpétuelles mises en concurrence au détriment des garanties collectives des salariés ont déjà sacrifié en partie la direction commerce, que vos propos maladroits ont qualifié « à faible valeur ajoutée ». Comment, en ce sens, être convaincu de votre volonté de leur maintien au statut des IEG ? Et demain ce seront probablement les salariés d'Enedis qui devront en payer le prix fort, dépendant d'actionnaires avides de dividendes. Et même la filière nucléaire est concernée avec Edvance.

Petit à petit, face aux risques des marchés, ce levier deviendra une évidence pour tous car vous serez aussi confrontés à présenter des indicateurs financiers comparables à la concurrence pour bénéficier de meilleurs taux pour des investissements toujours plus importants etc. Nous connaissons ce modèle ci, et nous le rejetons.

Votre obsession à éviter le temps du bilan mais aussi le temps des vrais débats confirme vos objectifs de satisfaire les besoins de la finance. Pourtant les agents, par leur mobilisation, ont réussi à installer une prise en compte des enjeux du niveau local au niveau national au travers des élus politiques, des citoyens et des associations.

Alors nous réitérons : 100% public pour combien de temps ? Nous avons besoin de transparence alors que vous négociez depuis plus de deux ans des arrangements dans la plus grande opacité avec la Commission européenne. La FNME-CGT n'est pas dupe ! Nous savons pertinemment que la Commission européenne fait tout pour préserver cette fameuse concurrence n'ayant absolument pas profité aux citoyens français et au secteur de l'énergie alors que notre production -par des investissements français- est utilisée pour sécuriser et équilibrer le système européen, stabiliser les prix des marchés de gros, et enrichir les fournisseurs alternatifs n'ayant pas hésité à délocaliser leur force de vente.

Pourquoi ne l'avez-vous pas écrit aux fédérations syndicales ? C'est bien qu'il y a des éléments non avouables. Les collectivités comme les travailleurs apprécieront cette immense cachoterie.

De notre point de vue, votre lettre adressée à l'ensemble des Secrétaire Généraux des Fédérations syndicales vise probablement à disloquer une interfédérale soudée et qui vous pose un problème depuis le début. C'est peut-être d'ailleurs le seul objectif de votre démarche.

Cependant, la FNME-CGT ne voit pas comment le personnel et nos collègues pourraient s'engager dans la voie de votre projet de scission d'EDF. Son seul objectif est la destruction du service public sans que de véritables leviers soient avancés. Notre Fédération ne les perçoit pas à travers votre courrier. De nombreuses questions opérationnelles sont toujours sans réponse et ce, dans un contexte quasi finalisé ! Qui osera donc s'aventurer sur une telle proposition de court terme et dictée par la finance, loin des métiers, de leur complémentarité et d'une optimisation de la production à la consommation ?

Vous devez maintenant en dire plus et aller dans les détails où se cachent les véritables conséquences et enjeux pour notre société pour que l'opinion publique et les agents des IEG mesurent la taille du poignard planté dans leur dos.

Lors de notre rencontre avec le ministre Bruno Le Maire le 20 avril, celui-ci a tout comme vous, considéré que votre projet serait la seule et unique solution pour l'avenir d'EDF. Cependant il a ajouté « politiquement, nous avons beaucoup de coups à prendre y compris pour les usagers qui verront leur facture d'électricité augmenter ». Cet aveu, en temps électif, fait de l'avenir du service public de l'électricité un enjeu des campagnes à venir. Votre feuille de route bien mystérieuse transmise par le Président Macron lors de votre reconduction à la tête de l'entreprise y survivra-t-elle ? Nous ne l'espérons pas !

Vous l'aurez compris la FNME-CGT ne se laissera jamais dicter sa conduite, nous resterons fidèles à nos adhérents, aux salariés et aux retraités des IEG et à tous ceux qui se mobilisent et qui portent un modèle démocratique et solidaire pour ce bien de première nécessité. Vous porterez seul les conséquences des méandres d'un projet de scission d'EDF aux antipodes de la réponse aux besoins pour l'intérêt général y compris dans le cadre de la réussite de la transition énergétique.

Nous assumons nos propos car nous sommes une organisation responsable de ses actes, de ses dires et de ses écrits. En effet, nous sommes une fédération qui est aussi force de proposition en portant un tout autre projet pour l'avenir du service public de l'énergie, pour les emplois dans les industries Électriques et Gazières et pour l'avenir d'EDF. Un Programme Progressiste de l'Énergie ambitieux certes mais réaliste et qui ne dépend que des réelles volontés politiques de nos gouvernants : Donc techniquement et juridiquement réalisable.

La FNME-CGT sera en opposition frontale permanente pour gagner la sortie du marché de l'électricité et du gaz seul avenir pour le service public de l'énergie et les industries électriques et gazières. C'est d'ailleurs ce que nous comptons mettre en avant dans toutes les initiatives publiques en régions au cours du mois de mai et lors de la manifestation nationale à Paris le 22 juin prochain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Sébastien MENESPLIER,
Secrétaire Général de la Fédération